

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



BETAMIX® EC HERBICIDE

Version 2.0 / CDN
102000014215

1/12
Date de révision: 11/06/2018
Date d'impression: 11/06/2018

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA GC7 → Hv #09 BHF9DF -G9

Identificateur de produit

Nom commercial BETAMIX® EC HERBICIDE

Code du produit (UVP) 05950634

Numéro de la FDS 102000014215

No. d'Enregistrement PCP 28650

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Herbicide

Restrictions d'utilisation Voir l'étiquette pour les restrictions.

Information sur le fournisseur

Fournisseur Bayer CropScience Inc
#200, 160 Quarry Park Blvd, SE
Calgary, Alberta T2C 3G3
Canada

Service responsable E-mail : SDSINFO.BCS-NA@bayer.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Numéro de téléphone
d'appel d'urgence (24
heures et 7 jours) 1-800-334-7577

Numéro de téléphone pour
des informations sur le
produit 1-888-283-6847

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon la Partie 2 du Règlement sur les Produits Dangereux

Irritation oculaire: Catégorie 2B

Toxicité aiguë(Inhalation): Catégorie 4

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: Catégorie 3

Toxicité pour la reproduction: Catégorie 1B

Étiquetage conformément à la Partie 3 du Règlement sur les Produits Dangereux



Mention d'avertissement: Danger

Mentions de danger

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



BETAMIX® EC HERBICIDE

Version 2.0 / CDN
102000014215

2/12
Date de révision: 11/06/2018
Date d'impression: 11/06/2018

Provoque une irritation des yeux.
Nocif par inhalation.
Peut irriter les voies respiratoires.
Peut nuire à la reproduction.

Conseils de prudence

Laver soigneusement après manipulation.
Éviter de respirer les brouillards/ les vapeurs.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Garder sous clef.
Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Dangers Non Classifiés Ailleurs (HNOC)

Pas de dangers physiques non classifiés ailleurs.
Pas de dangers pour la santé non classifiés ailleurs.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de composants dangereux	No.-CAS	Concentration % en poids
Desméthiphame	13684-56-5	15.0
Phenméthiphame	13684-63-4	15.0
N,N-Diméthyl-décane-1-amide	14433-76-2	44.5
Poly(oxy-1,2-époxy) (2-propylheptyl)-hydroxy-	160875-66-1	3.0
N-Méthyl-2-pyrrolidone	872-50-4	2.5
Polyaryloxyphényl éther phosphate	90093-37-1	2.25

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Conseils généraux

Si possible, se munir du récipient ou de l'étiquette du produit lors d'un appel à un centre anti-poison ou lors de la consultation médicale.

Inhalation

Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance. Puis, pratiquer la respiration artificielle, de préférence, le bouche-à-bouche, si possible. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



BETAMIX® EC HERBICIDE

Version 2.0 / CDN
102000014215

3/12
Date de révision: 11/06/2018
Date d'impression: 11/06/2018

Contact avec la peau	Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Contact avec les yeux	Garder les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau durant 15-20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Ingestion	Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Rincer la bouche et faire boire de l'eau par petites gorgées. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas laisser la victime sans surveillance.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	
Symptômes	Aucun symptôme connu à ce jour.
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	
Traitement	Un traitement symptomatique adapté à l'état du patient est recommandé. Il n'existe pas d'antidote spécifique.

FI 6F-EI 9). A9GI F9G'89 @ HH9 7 CBHF9 @ BB7 9 B8 9

Moyens d'extinction

Appropriés Dioxyde de carbone (CO₂), Poudre chimique sèche, Eau pulvérisée, Mousse

Inappropriés Aucun(e) à notre connaissance.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange En cas d'incendie il y a dégagement de gaz dangereux.

Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome approuvé par NIOSH et des vêtements de protection appropriés.

Information supplémentaire Rester éloigner de la fumée. Lutter contre l'incendie du côté du vent. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Point d'éclair > 100 °C
Température d'auto-inflammabilité Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



BETAMIX® EC HERBICIDE

Version 2.0 / CDN
102000014215

4/12

Date de révision: 11/06/2018
Date d'impression: 11/06/2018

Explosivité Non applicable

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions Tenir à l'écart les personnes non autorisés. Isoler la zone de danger. Éviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Récupérer le produit dans un emballage correctement étiqueté et bien fermé. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur l'environnement. Le sol possiblement contaminé doit être enlevé et éliminé.

Conseils supplémentaires Utiliser un équipement de protection individuelle. En cas de déversement accidentel, empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts. Prévenir le contact du produit avec les plantes non cibles.

Référence à d'autres rubriques Informations concernant la manipulation, voir section 7.
Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir section 8.
Informations concernant l'élimination, voir section 13.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger Manipuler et ouvrir le récipient sans renverser le produit. Maintenir les niveaux d'exposition au-dessous de la valeur limite d'exposition par l'utilisation d'une ventilation générale et avec extraction à la source.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Mesures d'hygiène Se laver les mains soigneusement au savon et à l'eau avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser des produits du tabac, utiliser les toilettes ou appliquer des produits de beauté.
Enlever immédiatement l'équipement de protection individuelle (PPE) après la manipulation de ce produit. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer. Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet. Se laver soigneusement et mettre des vêtements propres.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



BETAMIX® EC HERBICIDE

Version 2.0 / CDN
102000014215

5/12

Date de révision: 11/06/2018
Date d'impression: 11/06/2018

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Stocker dans un endroit frais et sec en évitant la contamination croisée avec d'autres produits phytosanitaire, engrais, aliments et aliments de fourrage. Stocker dans le conteneur original et hors de la portée des enfants, de préférence dans un endroit de stockage fermé.

EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

JUYI f`ja JHYXEI dcg]hcb

Composants	No.-CAS	JUYI f`ja JHYXEI dcg]hcb	m.à.j.	Base
Desmédiphame	13684-56-5	1.2 mg/m3 (TWA)		OES BCS*
Phenmédiphame	13684-63-4	1.5 mg/m3 (TWA)		OES BCS*
N-Méthyl-2-pyrrolidone	872-50-4	400 mg/m3 (TWA)	11 2010	CAD ON OEL
N-Méthyl-2-pyrrolidone	872-50-4	19 ppm (TWA)		OES BCS*

*OES BCS : Valeur limite interne Bayer AG, Crop Science Division pour l'exposition professionnelle (Occupational Exposure Standard)

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

Protection respiratoire

Lorsque respirateurs sont demandés, choisir l'équipement approuvé par NIOSH en base des concentrations actuelles ou possibles dans l'air et en accord avec les normes réglementaires appropriées et/ou les recommandations de l'industrie.

Protection des mains

Gants résistants aux produits chimiques (laminé avec une couche étanche, caoutchouc butyle, caoutchouc nitrile, Viton)

Protection des yeux

Lunettes de sécurité avec protections latérales
ou
Lunettes de protection chimique

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement à manches longues, un pantalon, des chaussures et des chaussettes.

Mesures générales de protection

Nettoyer et entretenir l'équipement de protection individuelle (EPI) en suivant les instructions du fabricant. S'il n'y a pas d'instructions pour le lavage utiliser un détergent et de l'eau chaude.
Garder et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



BETAMIX® EC HERBICIDE

Version 2.0 / CDN
102000014215

6/12
Date de révision: 11/06/2018
Date d'impression: 11/06/2018

Aspect	beige à brun
Etat physique	Liquide clair
Odeur	aromatique
Seuil olfactif	Donnée non disponible
pH	2.7 - 3.5 (5 %) (23 °C) (eau désionisée)
Pression de vapeur	Donnée non disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	Donnée non disponible
Densité	1.02 g/cm ³ (20 °C)
Taux d'évaporation	Donnée non disponible
Point d'ébullition	Donnée non disponible
Point de fusion / congélation	Donnée non disponible
Hydrosolubilité	émulsionnable
Energie minimale d'inflammation	Non applicable
Température de décomposition	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non applicable
Viscosité	Donnée non disponible
Point d'éclair	> 100 °C
Température d'auto-inflammabilité	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	Donnée non disponible
Explosivité	Non applicable

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Décomposition thermique	Donnée non disponible
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Possibilité de réactions dangereuses	Pas de réaction dangereuse connue.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



BETAMIX® EC HERBICIDE

Version 2.0 / CDN
102000014215

8/12

Date de révision: 11/06/2018
Date d'impression: 11/06/2018

par voie orale chez le rat et la souris.

Phenmédiophame : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérigène lors des études chroniques par voie orale chez le rat et la souris.

ACGIH

Aucun(e).

NTP

Aucun(e).

IARC

Aucun(e).

OSHA

Aucun(e).

Evaluation de la toxicité pour la reproduction

Desmédiophame : Cette substance a provoqué une taille réduite de la portée et faible poids corporel des petits. Desmédiophame : Les effets observés sur la reproduction sont liés à la toxicité parentale.

Phenmédiophame : Cette substance s'est avérée toxique pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat, seulement aux doses toxiques pour les parents. Phenmédiophame : Les effets observés sur la reproduction sont liés à la toxicité parentale.

Evaluation de la toxicité pour le développement

Desmédiophame : Cette substance a provoqué des effets toxiques sur le développement seulement à des doses produisant une toxicité systémique chez les mères. Desmédiophame : Cette substance a provoqué des effets toxiques sur le développement seulement à des doses produisant une toxicité systémique chez les mères. Desmédiophame : Les effets sur le développement observés avec Desmédiophame sont liés à la toxicité maternelle.

Phenmédiophame : Cette substance a provoqué des effets toxiques sur le développement seulement à des doses produisant une toxicité systémique chez les mères. Phenmédiophame : Cette substance a provoqué des effets toxiques sur le développement seulement à des doses produisant une toxicité systémique chez les mères. Phenmédiophame : Les effets sur le développement observés avec Phenmédiophame sont liés à la toxicité maternelle.

Information supplémentaire

On a obtenu uniquement des études de toxicité aiguë qui ont été effectuées sur le produit formulé. Les informations sur la toxicité non-aiguë concernent la(les) matière(s) active(s).

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité pour les poissons	CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)) 0.26 mg/l Essai en semi-statique; Durée d'exposition: 96 h La valeur fournie concerne la matière active technique desmédiophame.
	CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)) env. 3 mg/l Durée d'exposition: 96 h La valeur fournie concerne la matière active technique phenmédiophame.
Toxicité pour les invertébrés aquatiques	CE50 (Daphnia magna (Puce aquatique)) 0.45 mg/l Essai en semi-statique;

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



BETAMIX® EC HERBICIDE

Version 2.0 / CDN
102000014215

9/12

Date de révision: 11/06/2018
Date d'impression: 11/06/2018

	Durée d'exposition: 48 h La valeur fournie concerne la matière active technique desmédiophame.
	CE50 (Daphnia magna (Puce aquatique)) 0.5 mg/l Essai en dynamique; Durée d'exposition: 24 h La valeur fournie concerne la matière active technique phenmédiophame.
	CE50 (Daphnia magna (Puce aquatique)) 6 mg/l Durée d'exposition: 48 h La valeur fournie concerne la matière active technique phenmédiophame.
Toxicité des plantes aquatiques	CI50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)) 0.056 mg/l Durée d'exposition: 96 h La valeur fournie concerne la matière active technique desmédiophame. CI50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)) 0.13 mg/l Durée d'exposition: 96 h La valeur fournie concerne la matière active technique phenmédiophame.
Biodégradabilité	Desmédiophame: Pas rapidement biodégradable Phenmédiophame: Pas rapidement biodégradable
Koc	Desmédiophame: Koc: > 5000 Phenmédiophame: Koc: 888
Bioaccumulation	Desmédiophame: Facteur de bioconcentration (FBC) 157 Ne montre pas de bioaccumulation. Phenmédiophame: Facteur de bioconcentration (FBC) 165 Ne montre pas de bioaccumulation.
Mobilité dans le sol	Desmédiophame: Immobile dans le sol Phenmédiophame: Légèrement mobile dans le sol
Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas appliquer directement dans l'eau, dans des zones où des eaux de surface sont présentes ou dans des zones intertidales qui sont plus basses que la moyenne de la marée des hautes eaux. La propagation par le vent ou dans l'eau des zones traitées à des régions adjacentes peut être dangereuse pour les organismes aquatiques. Ne pas contaminer les eaux de surface ou les eaux souterraines par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets, incluant les eaux de lavage de l'équipement. Appliquer ce produit comme spécifié sur l'étiquette.

FI 6 F EI 9 % . 7 CBG 8 v F 5 HCBG F 9 @ H J 9 ' E @ A B 5 HCB

Méthodes de traitement des déchets

Produit Ne pas contaminer des eaux, des aliments ou des fourrages par l'élimination.
Éliminer en se conformant à tous les règlements locaux,

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



BETAMIX® EC HERBICIDE

Version 2.0 / CDN
102000014215

10/12

Date de révision: 11/06/2018
Date d'impression: 11/06/2018

nationaux/provinciaux et federaux.
Suivre les recommandations sur l'étiquette et/ou la fiche de données.

Emballages contaminés Récipients à rincer 3 fois.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Perforer le récipient pour éviter la réutilisation.
Suivre les recommandations sur l'étiquette et/ou la fiche de données.

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG

Numéro ONU	3082
Étiquettes	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Polluant marin
Nom d'expédition des Nations unies	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (DESMEDIPHAM)

49CFR

Numéro ONU	3082
Classe	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Polluant marin
Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCES, LIQUID, N.O.S. (DESMEDIPHAM)

IMDG

Numéro ONU	3082
Classe	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	OUI
Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (PHENMEDIPHAM, DESMEDIPHAM SOLUTION)

IATA

Numéro ONU	3082
Classe	9
Groupe d'emballage	III
Marque dangereux pour l'environnement	OUI
Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (PHENMEDIPHAM, DESMEDIPHAM SOLUTION)

Cette information sur le transport n'a pas pour objectif de couvrir toutes les informations réglementaires liées à ce produit. Elle ne reprend pas les variations réglementaires liées à la taille de l'emballage ou à des exigences spéciales de transport.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



BETAMIX® EC HERBICIDE

Version 2.0 / CDN
102000014215

11/12

Date de révision: 11/06/2018
Date d'impression: 11/06/2018

Autres Informations Exempté de la réglementation si transporté par route ou voie ferrée conformément au règlement sur le TMD 1.45.1. Cette exemption permet de ne pas rédiger de document d'expédition des marchandises dangereuses ou de ne pas apposer les indications de dangers des marchandises dangereuses lors d'un transport routier ou ferroviaire.

Freight Classification: COMPOUNDS, TREE OR WEEDKILLING, N.O.I., other than poison; HAVING A DENSITY OF GREATER THAN 20 LBS. PER CUBIC FOOT

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

No. d'Enregistrement PCP 28650

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Abréviations et acronymes

49CFR	Code de la Réglementation Fédérale, Titre 49
ACGIH	US. ACGIH Valeurs limites d'exposition
ETA	Estimation de la Toxicité Aiguë
No.-CAS	Numéro de registre des Chemical Abstracts Services (CAS)
CERCLA	Loi générale des États-Unis sur l'intervention, l'indemnisation et la responsabilité en matière d'environnement (Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act)
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques notifiées
IARC	Centre internationale de Recherche sur le Cancer
IATA	International Air Transport Association : Réglementation IATA (Association Internationale du Transport Aérien) pour le transport aérien des marchandises dangereuses
IMDG	International Maritime Dangerous Goods : Code maritime international des marchandises dangereuses
N.O.S./N.S.A	Not otherwise specified / Non Spécifié par Ailleurs
NTP	US. Programme National de Toxicologie (NTP) Rapport sur les Substances Cancérigènes
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
TDG	Transport des Marchandises Dangereuses
TWA	Valeur limite de moyenne d'exposition
UN	Nations Unies
OMS	Organisation mondiale de la Santé

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



BETAMIX® EC HERBICIDE

Version 2.0 / CDN
102000014215

12/12

Date de révision: 11/06/2018
Date d'impression: 11/06/2018

NFPA 704 (National Fire Protection Association) :

Santé - 2 Inflammabilité - 2 Instabilité - 0 Autre - aucun(e)

HMIS (Hazardous Materials Identification System, based on the Third Edition Ratings Guide)

Santé - 2 Inflammabilité - 1 Danger Physique - 0 PPE -

0 = danger minimal, 1 = danger faible, 2 = danger modéré, 3 = danger sévère, 4 = danger extrême

Objet de la révision: Révision selon la réglementation canadienne relative au SIMDUT actuellement en vigueur (SIMDUT 2015).

Préparé par le Département ESS de Bayer CropScience Inc. (306)-721-0310.

Date de révision: 11/06/2018

Les informations sont données de bonne foi, et n'exonèrent pas les obligations qui incombent à l'utilisateur. Le destinataire assume toute la responsabilité en matière de sécurité en cas d'usage non conforme aux instructions de l'étiquette. Les noms des produits sont des marques déposées par Bayer.